

COMMUNIQUÉ



LA FOIRE FLEURIE REVIENT EN CENTRE-VILLE DE BERNAY !

Du mercredi 22 mars au lundi 3 avril, la Foire fleurie fera son retour à Bernay sur la place Lobrot et au niveau de la rue Judith de Bretagne. De nombreux bernayens le demandait depuis plusieurs années : l'implantation en centre-ville sera une réalité dans quelques jours pour le plaisir des petits et des grands. Depuis plusieurs semaines, les services de Bernay la Ville, la société Géraud qui organise cette foire, ainsi que les professionnels forains, œuvrent pour que cette nouvelle implantation se déroule pour le mieux et que la charme de la foire opère !

MODALITÉS D'OUVERTURE

> Installation / désinstallation : du mardi 22 mars 14 h jusqu'au lundi 03 avril

> La Foire Fleurie sera ouverte au public du vendredi 24 mars 2023 au dimanche 02 avril 2023 selon les horaires suivants :

- Vendredi : 16h-23h30
- Samedi, dimanche : 14h-23h30
- Mercredi : 14h-20h
- Lundi, mardi, jeudi : 16h-20h

> Présence de plus de 35 forains avec tous les classiques de la foire fleurie (Les croustillons de chez Pézeril, les pommes d'amour et barbe à papa, les radio-cars, la pêche aux canards, tir à la carabine, le Ranger, les manèges enfantins

> Tarif réduit le mercredi et mascottes en déambulation les week-ends et mercredi.

Rappel : ni la Ville de Bernay ni la société Géraud ne décident des dates de la foire qui sont calées par les professionnels forains selon un calendrier immuable. En effet, après Pont-Audemer et Brionne, les mêmes forains s'implantent toujours à Bernay la semaine avant le dimanche des Rameaux.

CHOIX DU LIEU

Auparavant, depuis au moins une trentaine d'années, la foire fleurie avait lieu sur le parking du parc-expo de la Ville. Cet espace n'est désormais plus utilisable à cet usage du fait de sa transformation en gare routière pour les bus scolaires. 1 600 élèves et 35 navettes y passent chaque jour.

Manuel CHEVALLIER

Directeur Communication, chargé des relations avec la presse

Téléphone : 02 32 46 63 33 - 06 26 61 03 26

Courriel : manuel.chevallier@bernay27.fr



BERNAYLAVILLE.FR

COMMUNIQUÉ



Dans ce contexte, avec la société Géraud, qui organise la Foire Fleurie, les services de la Ville de Bernay travaillent depuis plusieurs mois sur le sujet de la relocalisation de cet événement. Tous les sites possibles ont été envisagés et étudiés.

Le site retenu est le seul permettant d'accueillir la foire : surface disponible, terrain « en dur », puissance électrique sur site, accès secours, impact mesuré sur les riverains... disponible, terrain « en dur », puissance électrique sur site, accès secours, impact mesuré sur les riverains... Ainsi, et au même titre que les responsables du Carrefour Market et de l'ESAT à proximité et de l'école/collège Jeanne d'Arc ont été informés mi-janvier de la possible organisation de la foire sur ce site.

SÉCURISATION ET STATIONNEMENT

A Pont-Audemer comme à Brionne, les mêmes forains s'installent depuis de nombreuses années en centre-ville et auprès d'établissements scolaires (respectivement un lycée et une maternelle) sans conséquences particulières.

Pourquoi cela serait-il différent à Bernay ? Néanmoins,

pour s'assurer du meilleur déroulement possible, de nombreuses mesures vont être déployées notamment par rapport à l'école/collège Jeanne d'Arc :

- > En concertation avec la direction, l'entrée et la sortie des maternelles place Lobrot restera accessible. La sortie pour le primaire se fera par l'entrée administrative de la rue de la Charentonne. Celle du collège se fera par l'habituelle impasse de la Charentonne.
- > La Police municipale sera présente aux horaires d'entrées et de sorties tous les jours pour la sécurité et réguler, si besoin, la circulation
- > Le stationnement sera interdit rue de la Charentonne mais une tolérance sera permise pour le « dépôt minute ».
- > Le rythme de la foire s'adaptera à celui des établissements attenants. Aussi, en fonction des jours et horaires d'ouverture (vendredi, samedi, dimanche 14h à 23h30 ; mercredi : 14h à 20h ; lundi, mardi, jeudi, 16h à 20h), la musique des stands et des manèges ne fonctionnera pas avant la sortie des enfants de Jeanne d'Arc.
- > Par ailleurs, du 22 mars au 3 avril, le stationnement du centre-ville sera gratuit et illimité, à l'exception de la rue Thiers.

Pour complément d'information, les habitats des forains seront localisés au camping municipal.

Manuel CHEVALLIER

Directeur Communication, chargé des relations avec la presse

Téléphone : 02 32 46 63 33 - 06 26 61 03 26

Courriel : manuel.chevallier@bernay27.fr



BERNAYLAVILLE.FR